

N° réf: 002/AUDACE/2021

DÉCLARATION DE SOUTIEN

Le Mouvement AUDACE a suivi avec attention la promulgation de la charte de la transition et salut l'octroi de deux sièges aux entités culturelles pour siéger au sein du CNT, qui est une institution décisive pour le succès de la transition. Même si nous, acteurs culturels pensons que la culture aurait mérité plus de représentants vu son impact social.

En tout état de cause, le mouvement AUDACE conscient de la qualité des personnes qui doivent y siéger et la responsabilité historique du CNT, décide d'apporter son soutien à Monsieur Mohamed Lamine Diallo (Mamadou Thug) artiste comédien et DG du label SoudouDaardjaProd.

Le mouvement AUDACE rappelle que ce choix est basé sur une analyse objective de la situation en cours et du caractère historique de la mission. Les valeurs morales, intellectuelles et l'engagement patriotique du candidat ne sont plus à démontrer dans notre pays.

Cette décision de soutien est la résultante d'une réunion extraordinaire du bureau exécutif élargi à tous ses démembrements.

Le mouvement AUDACE appelle toutes ses structures à tous les niveaux d'endosser et de promouvoir l'esprit de cette déclaration.

Conakry le 17 novembre 2021

***Le Mouvement Audace
Le président***



***Mansour Diallo
MASTA X***